

Veille agricole Hongrie

Mai 2023

Le gouvernement a introduit des promotions obligatoires dans les magasins, dont voici le détail :

- Ces promotions obligatoires devront être maintenues dans les magasins entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2023.
- Les chaînes concernées par cette nouvelle contrainte sont celles dont le numéro fiscal de référence est le 4711. Celui-ci correspond au commerce de détail en magasin spécialisé à prédominance alimentaire ; il vise également la vente par correspondance. Le chiffre d'affaires net doit avoir été supérieur à 100 Mds HUF en 2021.
- Au moins un produit, librement choisi dans chaque catégorie (20 catégories sont répertoriées au total), devra être commercialisé avec une ristourne de 10% par rapport au prix brut le plus bas pratiqué au cours des 30 jours précédents l'offre. Les promotions ne pourront pas s'appliquer aux produits dont le prix est bloqué.
- La période de promotion court du jeudi 0h00 au mercredi à minuit de la semaine suivante. Le commerçant peut choisir d'autres périodes continue de 168 h jusqu'à trois fois, sous réserve d'en informer au préalable le ministère chargé du commerce.
- Les promotions ne doivent pas prendre en compte les produits à prix réduit en raison de l'expiration de sa date limite de consommation ou de sa date de durabilité minimale dans les 72 h.
- Le commerçant n'est pas tenu d'appliquer la promotion obligatoire à la catégorie dans laquelle il ne commercialisait pas au moins 5 produits différents au moment de l'annonce du décret.
- Aucun autre coût ou frais ne pourra être facturé pour le produit à prix réduit.
- Les informations sur les promotions devront être publiées dans le magasin à un endroit bien visible, dans les journaux publicitaires et en ligne. Le commerçant doit également mentionner expressément le montant de la réduction de prix, pour le produit concerné.
- L'autorité de protection des consommateurs est en charge du contrôle et pourra imposer des amendes de 500 000 à 3 M HUF (1 344 à 8 063 EUR) en cas de non-respect de la loi. Plusieurs amendes peuvent être infligées en même temps, et les inspecteurs peuvent révéifier la même unité dans la journée. Il sera aussi vérifié que les produits à prix réduit sont en volume suffisant. Le commerçant est également susceptible de recevoir une amende en cas de non-conformité aux règles.
- La base de données de surveillance des prix en ligne est gérée par l'Office de la concurrence (GV).

Base de données de surveillance des prix de vente

Le gouvernement a mis au point une base de données de surveillance des prix en ligne, qui sera gérée par l'Office hongrois de la concurrence (GVH). Le début du système est prévu pour le 1^{er} juillet, et tous les commerçants qui ont clôturé l'année précédente avec un chiffre d'affaires net de plus de 100 Mds HUF (269,3 M EUR) devront y adhérer. Le principe est d'y télécharger les prix de vente de plus de 60 types d'aliments chaque jour, ce qui permettra aux consommateurs de comparer, en toute transparence, les prix des différents produits des magasins. Les commerçants avec un chiffre d'affaires plus faible peuvent également y adhérer, sur une base volontaire. Márton Nagy, ministre du Développement économique, a déclaré que le système de surveillance des prix en ligne, ainsi que les promotions obligatoires introduites à partir du 1^{er} juin, contribueront à accroître la concurrence sur le marché et à ramener une inflation à un chiffre en Hongrie d'ici la fin de 2023.

Amendes

L'Autorité de la protection des consommateurs a déjà infligé plus d'un milliard HUF (2,7 M EUR) d'amendes depuis l'introduction du plafonnement des prix alimentaires pour le non-respect des mesures. Au total, 7 218 contrôles ont été effectués qui ont abouti, dans 1242 cas, à l'imposition d'une amende pour violation de la loi. L'Autorité est également tenue de surveiller le respect des règles lors des promotions obligatoires.

Produits ukrainiens, introduction des mesures de l'UE

Celles-ci se substituent aux règles unilatérales hongroises depuis le 2 mai. Selon le décret, 4 produits « sensibles », dont le blé, le maïs, le colza et le tournesol, ne pourront pas être importés et commercialisés en Hongrie. Les produits ne pourront que transiter vers d'autres Etats membres ou être expédiés dans le monde entier pendant une période de 15 jours. Les dispositions du nouveau décret s'appliquent au transport des produits sensibles depuis le 2 mai 2023. En conséquence, pour les contrats conclus antérieurement à cette date, le décret hongrois reste en vigueur.

Versement de l'aide UE

La presse hongroise relève que le versement de l'aide aux agriculteurs voté par la Commission européenne n'a pas encore débuté en raison du retard du gouvernement hongrois à lever les restrictions à l'importation. Tant que ce sera le cas, la Commission ne pourra pas commencer à négocier le versement de la subvention.

Les entrepôts de céréales à des niveaux anormalement élevés

Selon une enquête menée par le ministère de l'Agriculture, en coopération avec la Chambre Nationale d'Agriculture (NAK), les entrepôts de céréales contiennent une quantité importante de produits, situation inhabituelle à cette période de l'année (mai). La raison tient notamment à l'abondance des importations ukrainiennes de céréales, surtout de maïs. Il existe toutefois encore une capacité suffisante pour stocker les 7 millions de tonnes (M/T) de céréales à récolter cet été puisque la capacité totale de stockage est de 20 à 22 M/T.

Maïs

L'évolution des récoltes de maïs de la Hongrie n'est pas sur une bonne tendance depuis des années. La production a été réduite d'un tiers l'an passé, non seulement en raison de la sécheresse en 2022 mais aussi car une part notable (environ un tiers) a été affectée par un champignon dénommé aflatoxine. Ceci n'a toutefois pas empêché la Hongrie d'interdire les importations de produits agricoles ukrainiens.

Selon les données de l'Association hongroise des céréales, la production de maïs locale ne couvrirait pas les besoins nationaux :

- La Hongrie ferait en effet face à un besoin d'importer plus de 1,9 million de tonnes de maïs pour cette année, après avoir eu besoin de 2,8 millions de tonnes de maïs achetés à l'étranger l'an passé.
- Du 1^{er} octobre 2022 jusqu'à mi-avril 2023, la Hongrie a reçu 1,2 million de tonne de maïs d'Ukraine et devra trouver d'autres sources d'importation pour couvrir les 700 mille tonnes manquantes.

Les travaux de printemps

Le ministre de l'Agriculture est optimiste pour les rendements à venir des cultures hongroises en raison de conditions météorologiques plutôt favorables l'hiver dernier et ce printemps. La superficie totale des semis de printemps s'élève à 2,1 millions d'hectares, certes identiques aux années précédentes, mais on relève un changement notable pour ce qui est des superficiesensemencées pour le tournesol et le maïs. En effet, la

superficie (714 000 hectares) est plus importante pour le tournesol cette année (mais plus petite pour le maïs - 871 000 hectares - en raison du rendement inférieur à la moyenne de l'année passée). Le soja représente 67 000 hectares, la betterave sucrière 13 000 ha et les pommes de terre 6 700 ha.

Inflation

D'après les données de l'Office central de statistiques (KSH) au mois d'avril, les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 24 % par rapport à avril 2022. Durant les 12 derniers mois, ce sont les prix de l'énergie domestique (+41, 8%) et ceux des produits alimentaires qui ont le plus augmenté. L'indice des prix des denrées alimentaires a progressé de 37,9%, dont 63,5% pour les produits laitiers, 62,1 % pour le beurre et la crème au beurre, de 61,9 % pour la farine à pâtisserie, de 61,6 % pour le pain, de 51 % pour les œufs, de 47,6 % pour les pâtes sèches, de 46,7 % pour les pâtisseries et de 45,4 % pour les fromages.

Usine de viande de Spar

Un investissement de plus d'un milliard de HUF (2,7 M EUR) a été consacré pour développer l'usine de Perbál, qui est devenue l'un des sites de production alimentaire parmi les plus modernes au sein de l'Europe centrale. Plus de 500 personnes travaillent actuellement dans les usines de viande de Spar à Bicske et à Perbal, et les produits sont testés de manière interrompue par Spar dans ses propres laboratoires, mais aussi par des laboratoires indépendants accrédités pour s'assurer que les normes prescrites en matière de sécurité alimentaire et de qualité soient bien respectées.

Filière laitière : accord entre les producteurs et l'Office hongrois de la concurrence

Suite aux propositions de l'Office hongrois de la concurrence, l'Organisation du commerce et conseil interprofessionnel du Lait révisera la méthodologie de la prévision des prix pour déterminer le prix du lait cru. L'objectif est de renforcer la compétitivité des producteurs et des transformateurs hongrois et de réduire les prix à la consommation des produits laitiers.

Hungarikum

Le Comité Hungarikum a ajouté à la liste des produits Hungarikum le kifli de Bratislava (pozsonyi kifli) a annoncé le ministre de l'Agriculture. Il pourrait devenir un hungarikum en tant que gâteau hongrois traditionnel pour les vacances d'hiver. Sa première recette connue figure dans le livre de cuisine national hongrois d'István Czifray, publié en 1830. Depuis 2012, il est qualifié de produit spécial traditionnel.

Industrie alimentaire

Le premier trimestre de l'industrie alimentaire a été caractérisé par une baisse de plus 10% des ventes domestiques et d'exportation par rapport au premier trimestre de 2022. L'explication tient en partie, pour la chute des ventes domestiques, à la fin de la période d'aubaine des trois premiers mois de 2022 et des décisions du gouvernement (13^{ème} mois de pension, remboursement des impôts sur le salaire pour les familles). Selon les analystes, le deuxième trimestre devrait se traduire par de meilleurs résultats. On relève notamment qu'un certain effritement des prix a déjà commencé au sein de l'industrie alimentaire, sauf pour le marché des viandes.

István Nagy: le marché céréalier hongrois s'est pratiquement arrêté



Mme Claire Legras, Ambassadrice de France en Hongrie, a rencontré le 1^{er} juin le ministre hongrois de l'Agriculture, M. István Nagy. Celui-ci a déclaré que la Hongrie souhaitait renforcer les relations agricoles, politiques et commerciales entre les deux pays. Il a souligné la bonne qualité de la relation entre la Hongrie et la France au plan de la politique agricole et professionnel. Le ministre a également évoqué le couloir de solidarité créé afin que le grain ukrainien puisse atteindre ses marchés traditionnels, même si le fonctionnement au quotidien n'était pas conforme à l'objectif initial. Les céréales restent en effet au sein des pays frontaliers, ce qui provoque l'arrêt du marché des céréales au niveau national et rend la situation des agriculteurs locaux très difficile. Cette situation est de fait moins sensible dans les autres pays de l'UE, car les prix sont plus élevés une fois intégrés les coûts des transports. Le ministre a rajouté que la Hongrie était solidaire de l'Ukraine, mais que les intérêts des agriculteurs hongrois devaient être protégés. Selon lui, il faut trouver des solutions au niveau européen pour éviter les distorsions du marché. Beaucoup d'autres sujets ont également pu être abordés lors de cette rencontre, et notamment les indications géographiques agricoles et agro-alimentaires, la possibilité de renforcer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle agricole et la question de l'utilisation des pesticides. Le ministre a souligné que la Hongrie soutenait la réduction des produits phytopharmaceutiques, mais qu'avant toute décision, il convenait d'étudier les conséquences éventuelles sur les prix alimentaires. Il a aussi précisé que seules les importations qui répondent aux conditions et aux règles de production de l'UE devaient être commercialisées dans l'Union.